



/ CONTRAT
D'OBJECTIFS
ET DE
PERFORMANCE
2017 / 2020

/AXE 1

La création de valeur est au cœur des enjeux de compétitivité de l'économie française. C'est fort de cette conviction que l'INPI s'est fixé comme ambition de devenir un office de propriété industrielle de référence à l'échelle européenne et internationale. Le Contrat d'objectifs et de performance 2013/2016 a permis de mettre en œuvre les premiers jalons de la transformation de l'INPI : nouvelles procédures et prestations, transformation numérique, action internationale.

Ce nouveau Contrat d'objectifs et de performance s'inscrit dans la continuité avec pour ligne directrice un plan d'action orienté vers le service aux clients.

Ce plan vise à offrir des outils de protection plus performants et plus satisfaisants à l'ensemble des parties prenantes : qualité des titres délivrés, dématérialisation des procédures et mise à disposition gratuite de données de grande fiabilité, nouveaux services à haute valeur ajoutée, compétences renforcées des collaborateurs et gestion raisonnée des ressources.

Ces actions se déclinent selon quatre axes stratégiques.

→ **RENFORCER**

LA QUALITÉ DES TITRES DE PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE ET DES DONNÉES MISES À DISPOSITION POUR CRÉER DE LA VALEUR POUR L'ÉCONOMIE.

- Il s'agit pour l'INPI d'accompagner la croissance des entreprises en proposant des outils de protection plus performants et en facilitant l'accès à ses données dans la perspective de faire émerger des services à forte valeur ajoutée.

- **Offrir des titres de PI** plus sûrs et plus accessibles et ainsi renforcer l'offre de protection et de valorisation des innovations.

- **Favoriser** l'exploitation des données disponibles sur les entreprises en garantissant leur fiabilité et la gratuité de la mise à disposition et créer de nouveaux services à valeur ajoutée.

/AXE 2

→ **CONTRIBUER**

À LA STRUCTURATION ET À L'EFFICACITÉ DE L'ÉCOSYSTÈME DE L'INNOVATION POUR UN MEILLEUR ACCOMPAGNEMENT DES INNOVATEURS.

- Au travers de ses actions de sensibilisation et de formation, l'INPI est un acteur majeur de l'accompagnement de la création de valeur par l'innovation. Son rôle d'animateur de l'écosystème se consolide grâce à une présence renforcée sur le terrain auprès de l'ensemble des parties prenantes : entreprises, innovateurs, partenaires.

→ **Renforcer la présence auprès des innovateurs** pour répondre à leurs besoins et les accompagner dans leur approche de la propriété intellectuelle, notamment auprès des start-up.

→ **Être un acteur moteur de l'écosystème** de l'innovation en France et dans le monde. L'INPI a vocation à entraîner ses partenaires dans le développement d'actions communes et coordonnées en faveur du développement économique et de l'innovation, par exemple en fédérant la politique nationale de la formation à la PI.

/AXE 3

→ **ACCROÎTRE**
L'EXPERTISE DES COLLABORATEURS
ET ACCOMPAGNER LEUR MONTÉE
EN COMPÉTENCE.

● Le succès de la transformation de l'INPI s'appuie sur l'évolution et la reconnaissance des compétences de ses collaborateurs. Cela nécessite le déploiement d'une offre de formation renforcée alliée à des mécanismes de transfert de connaissances.

→ **Reconnaître les compétences individuelles et collectives** des collaborateurs de l'INPI pour accompagner les évolutions de l'Institut et en assurer la réussite.

→ **Faire de l'Institut une organisation apprenante** et renforcer sa capacité et celle de ses équipes à s'adapter aux évolutions par la formation, le tutorat ou le transfert de compétences.

/AXE 4

→ **OFFRIR**
DES SERVICES FIABLES
ET DE QUALITÉ DANS UNE
DÉMARCHE DE MANAGEMENT
RESPONSABLE GARANTE
DE LA PERFORMANCE.

● La réussite de l'INPI dans son évolution au service de la compétitivité repose sur la mise en œuvre d'un système d'information fiable et d'une performance durable.

→ **Poursuivre la transformation digitale de l'INPI et de ses outils de travail** dans l'ensemble de ses modes de contact avec les utilisateurs, avec la garantie d'un niveau de disponibilité optimal des services offerts et de sécurité des données traitées, et la poursuite de la démarche d'urbanisation et d'intégration de ses outils de travail.

→ **Assurer la performance de l'Institut** grâce à une gestion optimisée de ses ressources. L'objectif vise à inscrire pleinement l'INPI dans son engagement de recherche d'un équilibre permanent entre les attentes de ses parties prenantes et l'optimisation de l'utilisation de ses ressources en termes de coûts et qualité de service rendu.

QUELQUES ACTIONS PHARE

/ Axe 1

- **Organiser des dispositifs** de recours post-délivrance, auprès de l'INPI, pour les marques et les brevets afin d'améliorer la sécurité juridique de ces titres.
- **Mettre en place la demande provisoire** de brevet, porte d'entrée pour les déposants vers le système de brevets.
- **Construire un portail d'accès** visant à renforcer l'intégration des données PI et RNCS pour créer de nouveaux services à valeur ajoutée.
- **Développer une offre de service** d'aide à la décision sous forme de cartographie de titres de propriété industrielle existants.

/ Axe 2

- **Réaliser chaque année 5 000 visites** en entreprises et incubateurs pour diffuser le message de la propriété intellectuelle et accompagner les projets d'innovation.
- **Fédérer la politique nationale de formation** à la propriété intellectuelle et développer de nouveaux modes de sensibilisation, notamment sous forme de MOOC (Massive Online Open Courses).
- **Coordonner les actions** en France et à l'international pour améliorer la lutte contre la contrefaçon.

/ Axe 3

- **Travailler sur les évolutions du cadre statutaire** du personnel de l'INPI en vue de moderniser la gestion des ressources humaines de l'Institut.
- **Renforcer le dispositif de formation** visant à inciter les collaborateurs à développer leurs compétences individuelles et collectives.

/ Axe 4

- **Poursuivre la dématérialisation** des procédures internes et externes de traitement des demandes de titres.
- **Assurer une gestion rigoureuse** visant chaque année la certification sans réserve des comptes annuels.

inpi

www.inpi.fr
15, rue des Minimes
92400 Courbevoie

Suivez INPI France
sur les réseaux sociaux

